



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



WESTMINSTER & CITY

NEWS

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE LONDRES

N°40 – du 3 au 9 décembre 2021

En bref

- Le gouvernement a repoussé la publication de son livre blanc sur le *Levelling-up* à l'année prochaine aux fins de réduire les disparités socio-économiques entre les différentes régions du pays.

- Les prix immobiliers ont cru de 8,2 % en glissement annuel en novembre, soit le rythme le plus rapide en 15 ans

- Le ministère du commerce britannique a publié le [mandat](#) de la commission *Trade and Agriculture* qui a pour mission d'évaluer le respect, dans les nouveaux accords de libre-échange, des normes de productions britanniques pour les produits importés.

Fait marquant : B. Johnson active son « plan B » et durcit les restrictions face au variant Omicron

LE CHIFFRE À RETENIR

+0,1 %

La croissance du PIB britannique au mois d'octobre, loin des anticipations des économistes à 0,4%.

- La Banque d'Angleterre publie son [approche](#) sur la fixation du MREL.

- Le nouveau PDG de la banque Lloyd's, Charlie Nunn, poursuivra une nouvelle stratégie plus orientée vers la clientèle corporate, la gestion de fortune, l'assurance et l'immobilier résidentiel.

- Le Trésor a publié son troisième [rapport](#) sur l'inclusion dans le secteur financier.

Face aux préoccupations associées à la progression substantielle et rapide du variant dit omicron, le gouvernement britannique a décidé de mettre en œuvre son plan B, qui devait être mises en œuvre en cas de dégradation de la situation. 817 cas du variant Omicron ont été officiellement confirmés par séquençage génomique complet au 9 décembre inclus. Le ministre de la Santé, Sajid Javid, a toutefois indiqué que le nombre réel de cas était vraisemblablement plus proche de 10 000. Les estimations actuelles font état d'un doublement des cas du variant Omicron tous les deux à trois jours.

Cela se traduit concrètement par une série de mesures de restriction et de distanciation additionnelles. Les trois principales mesures annoncées sont :

- a- l'extension de l'obligation de port du masque (actuellement applicable aux transports en commun et commerces) à la plupart des lieux publics en intérieur, à l'exception de la restauration, à compter de vendredi 10 décembre ;
- b- l'appel à privilégier le télétravail lorsque cela est possible (« go to work if you must work from home if you can ») à compter de lundi 13 décembre ;
- c- l'obligation de présenter un passe vaccinal ou un test PCR négatif (d'un délai à préciser) pour l'entrée dans certains lieux : les discothèques, les événements non placés de plus de 500 personnes en intérieur, les événements non placés de plus de 4 000 personnes en extérieur, et toute structure accueillant plus de 10 000 personnes. Cette dernière mesure sera soumise à un vote parlementaire prévu le 14 décembre, pour une entrée en vigueur à partir du 15 décembre.

Pour autant, sous réserve de leur durée d'application et d'un éventuel durcissement supplémentaire dans les prochaines semaines, ces nouvelles mesures ne devraient pas avoir un effet macro-économique significatif sur l'activité. La plupart des économistes s'attendent à un impact négatif limité, de l'ordre d'une baisse de 0,5% sur le PIB de décembre et janvier, expliqué par une moindre consommation privée.

En revanche, certains secteurs parmi les plus concernés par ces mesures ont appelé à la mise en place de mesures de soutien, estimant que leur activité sera perturbée en cette fin d'année. Le syndicat *Trades Union Congress* a estimé que la recommandation de télé-travailler allait avoir un effet négatif sur les emplois du secteur de l'hôtellerie-restauration et de la distribution, et qu'il faudrait réinstaurer le dispositif de chômage partiel. Le syndicat du secteur des transports (*Transport Salaried Staffs Association*) et la *Confederation of British Industry* (CBI) ont également soutenu cette idée. Les entreprises du secteur de l'hôtellerie-restauration avaient déjà indiqué que leur activité avait diminué en raison de la communication peu claire du gouvernement sur la situation sanitaire et des comportements individuels plus prudents à l'approche des fêtes de fin d'année.

Actualité macro-économique

Les ventes au détail ont augmenté de 5 % en novembre en glissement annuel, contre 1,3 % en octobre, selon les données du *British Retail Consortium* – La croissance vigoureuse des ventes au détail en novembre s'explique principalement par un effet de base, l'impact du confinement de l'année dernière ayant été très marqué. En effet, la croissance entre novembre 2019 et novembre 2021 a atteint 5,9 % contre 6,3 % entre octobre 2019 et octobre 2021. Les ventes ont aussi été soutenues par les opérations promotionnelles du *Black Friday* et les achats anticipés de Noël. La croissance des ventes au détail devrait cependant ralentir dès décembre, les nouvelles restrictions imposées face à la menace du variant Omicron pouvant désinciter les ménages à sortir et consommer dans des commerces physiques (cf. le « fait marquant » *supra*).

Les politiques britanniques des 25 dernières années n'ont pas eu d'impact sur les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes – Selon un rapport du *think-tank Institute for Fiscal Studies* (IFS), les femmes sont moins susceptibles d'avoir un emploi rémunéré (83,5 % contre 93 % parmi les hommes), travaillent en moyenne 8 heures de moins par semaine lorsqu'elles sont employées et ont une rémunération horaire moyenne de 19 % inférieure à celle des hommes. L'écart salarial s'est ainsi établi à 40 % en 2019 (moyenne hebdomadaire), contre 53 % en 1994. Le cercle de réflexion a indiqué que la réduction de l'écart salarial s'était effectuée en grande partie grâce au resserrement des écarts d'éducation entre hommes et femmes (environ 10 points de pourcentage sur les 13 de réduction entre 1994 et 2019). En revanche, l'IFS a noté que les politiques publiques avaient eu un impact presque nul et devraient davantage soutenir un partage équilibré des tâches parentales pour résorber davantage les écarts de rémunération.

L'investissement des entreprises est attendu en hausse en 2022 – La mesure de suramortissement des investissements (« super deduction ») mise en place par le gouvernement devrait soutenir l'investissement des entreprises, dont la croissance avait été faible ces dernières années en raison notamment de l'incertitude engendrée par le Brexit puis la pandémie. Ainsi le consensus des économistes s'attend à une croissance de l'investissement des entreprises britanniques à 8,2 % en 2022, contre - 0,2 % en 2021 et une moyenne à 1,7 % entre 2000 et 2019. Si la mesure devrait soutenir l'investissement à court terme, les économistes ne s'attendent pas à ce qu'elle ait un effet majeur, en termes d'additionnalité, sur le niveau des investissements à plus long terme. L'émergence du variant omicron et la mise en place de nouvelles restrictions pourraient en revanche créer à nouveau de l'incertitude pour les entreprises et déprimer les intentions d'investissement.

Les perspectives économiques continuent de diviser les membres du comité de politique monétaire sur le calendrier approprié d'un resserrement du taux directeur – En amont de la réunion du comité de politique monétaire (MPC) du 16 décembre, ses membres multiplient les prises de parole. M. Saunders a récemment indiqué que le variant omicron rendait les perspectives économiques incertaines et qu'il y aurait des « avantages » à attendre plus d'information avant de resserrer la politique monétaire. M. Saunders avait pourtant voté en faveur d'une augmentation du taux d'intérêt de 25 pb lors de la réunion de novembre. De son côté, B. Broadbent a souligné que les tensions sur le marché du travail renforçaient les risques haussiers sur la trajectoire de l'inflation, et pourraient conduire à une inflation persistante même si les pressions sur les prix des biens venaient à diminuer, comme c'est attendu l'année prochaine. La majorité des économistes s'attend dorénavant à ce que le taux d'intérêt et le programme d'achats d'actifs restent inchangés la semaine prochaine, afin de s'assurer que les nouveaux développements sanitaires n'aient pas un impact négatif significatif sur la reprise.

Actualité commerce & investissement

La ministre britannique au commerce a effectué sa première visite officielle aux Etats-Unis – Au cours de cette visite de trois jours, Anne-Marie Trevelyan a rencontré son homologue américaine Katherine Tai en vue de renforcer la relation commerciale bilatérale et réaffirmer leurs engagements sur divers sujets multilatéraux (notamment la réforme de l'OMC, la création d'un cadre international pour le commerce numérique et la conciliation des considérations commerciales et climatiques). Plus particulièrement, la question de la suspension des droits de douanes sur l'acier et l'aluminium imposées aux producteurs britanniques a été soulevée par la ministre britannique. A cet égard, la ministre a proposé lors de sa réunion avec la Secrétaire d'Etat américaine au commerce Gina Raimondo d'initier les consultations en début d'année prochaine afin de parvenir à une solution « mutuellement bénéfique ». Pour mémoire, la semaine dernière, le FT avait révélé que les Etats-Unis tentaient de temporiser sur ce sujet en raison des préoccupations de l'administration Biden face à la menace britannique de recours aux dispositions de l'article 16 du Protocole Nord-Irlandais. Au surplus, l'association américaine des producteurs d'acier a exprimé ses inquiétudes quant à la suspension des tarifs douanier vis-à-vis de l'industrie britannique depuis que cette dernière n'a plus un « accès privilégié » au marché européen et craignant *de facto* un afflux d'acier britannique sur le marché américain.

Le National Audit Office (NAO) a publié un rapport sur la performance du gouvernement dans le cadre des négociations commerciales – Recensant l'ensemble des actions prises par le *Department for international trade* (DIT) depuis 2016, le rapport de cette institution indépendante d'évaluation des politiques publiques émet des recommandations eu égard

aux prochaines négociations commerciales et à la mise en œuvre des accords conclus. Ainsi, le NAO invite le DIT à adopter une stratégie unifiée afin d'établir des objectifs ambitieux, incluant l'environnement, l'agriculture et le respect des droits de l'homme. Selon le rapport, cette stratégie permettrait d'assurer une plus grande transparence afin d'établir des collaborations plus étroites avec d'autres ministères, notamment en charge de l'agriculture (DEFRA, des affaires étrangères (FCDO) et de l'économie (BEIS). Au surplus, le renforcement des interactions du DIT avec les entreprises, les consommateurs et la société civile est également préconisé considérant qu'une démarche inclusive permettra de garantir une meilleure mise en œuvre des accords.

Le Royaume Uni signe un accord commercial numérique avec Singapour, membre du partenariat transpacifique – Perçu comme une étape dans la stratégie britannique de renforcement de ses liens avec la région indopacifique, cet accord de principe a pour but de moderniser les règles commerciales dans le secteur numérique (notamment sur la protection et la localisation des flux de données). De plus, l'accord prévoit de renforcer la cyber-sécurité par le biais de divers protocoles d'entente et incite à la création de *hubs* technologiques pour les *fintech* et *lawtech*. En parallèle, l'accord inclut la facilitation des échanges en diminuant les formalités administratives, notamment avec la numérisation de documents et l'interopérabilité des systèmes douaniers. En 2020, les échanges bilatéraux se sont élevés à 16Md£, dont 86% des exportations britanniques de services financiers qui ont été réalisées par voie numérique. Le Royaume-Uni est le premier partenaire commercial européen de Singapour en matière de services et le deuxième investisseur européen sur le territoire singapourien.

Les États-Unis ont dépassé l'UE en tant que première destination pour les exportations britanniques de services financiers – Selon une étude de l'organisation professionnelle représentant l'industrie financière britannique [TheCityUK](#), les exportations de services financiers vers l'UE ont chuté de 6,6 % pour

atteindre 24,7Mds£ en 2020. Cependant, les exportations vers les pays non membres de l'UE ont augmenté de 4,1 % pour atteindre 57,7Mds£ au cours de la même période. Par exemple, les exportations vers les États-Unis ont augmenté de 5,3 %. Les États-Unis ont donc représenté 34,2 % des exportations du secteur en 2020, tandis que celles à destination de l'UE sont tombées à 30 %, soit un renversement de situation par rapport à l'année précédente. De plus, la valeur totale des exportations britanniques de services financiers est restée stable en 2020 comparée à 2019 avec 82,4Mds£.

Selon le dernier [Franco-British Business Dashboard](#), les retards persistants sur les importations britanniques risquent de perturber les chaînes d'approvisionnement à l'approche de Noël – Sur plus de 400 membres de la *French Chamber of Commerce in Great Britain* interrogés, 76% des entreprises déclarent des retards dans leurs importations, majoritairement de 2 à 3 semaines. Au surplus, 82% des entreprises déclarent avoir vu leur coût logistique croître, en augmentation de 15% par rapport au premier trimestre 2021. Par ailleurs, le Brexit semble également entraver la mobilité professionnelle, et notamment l'embauche de citoyens européens puisque 46% des entreprises ont réduit la proportion de leurs nouvelles embauches de ressortissants européens, soit 15% de plus qu'au premier trimestre.

Actualité financière

1 Réglementation financière et Marchés

La **Financial Conduct Authority (FCA)** confirme l'adoption de nouvelles règles de cotation sur les [marchés boursiers britanniques](#) – Comme indiqué dans la foulée de la publication du [rapport Hill](#), les changements actés par le régulateur des marchés concernent

l'autorisation des actions à double catégorie pour les entreprises du segment *premium* de la cote, la réduction du plancher de capital flottant de 25% à 10%, ainsi que l'augmentation du seuil minimum de capitalisation boursière pour les segments de cotation premium et standard pour les actions des sociétés commerciales ordinaires de 700 000 £ à 30M£. Ces évolutions s'ajoutent à [l'assouplissement](#) du cadre de création des SPAC (*special purpose acquisition vehicle*) en vigueur depuis août.

La FCA [consulte](#) sur la protection des consommateurs dans le secteur des services financiers – Après avoir pris en compte les réponses à sa première consultation de mai 2021, la FCA a déclaré que les changements proposés étaient considérés par l'industrie comme « importants ». Ces évolutions comprendraient l'imposition d'un *consumer duty* en vertu duquel les entreprises financières doivent agir dans le meilleur intérêt du client. Sont introduites des règles transversales sur les comportements des entreprises (absence de préjudice, poursuite des objectifs et une action en bonne foi) ainsi que des règles et orientations définissant des attentes plus détaillées par rapport à quatre résultats spécifiques (communications, produits et services, service à la clientèle et prix). La consultation est ouverte jusqu'au 15 février 2022. La FCA prévoit de publier de nouvelles règles d'ici la fin juillet 2022 et envisage une période de mise en œuvre se terminant le 30 avril 2023.

La FCA [consulte](#) sur la réforme du régime des représentants désignés (AR) – Un AR est une entité qui exerce une activité réglementée pour le compte et sous la responsabilité d'une entreprise agréée par la FCA. En nommant un AR, le mandant assume la responsabilité des activités réglementées que l'AR exerce. Après un certain nombre de cas de préjudices constatés par la FCA (*greensill capital* notamment), celle-ci cherche à faire évoluer le cadre de surveillance des AR. Cela prendra la forme de modifications des conditions d'exercice de l'exemption du régime désigné, une surveillance accrue de la FCA, et l'application éventuelle du régime des cadres supérieurs et du service d'enquête de l'ombudsman (plateforme pour gérer les

contentieux entre entreprises et particuliers). La consultation est ouverte jusqu'au 03 mars 2022.

La FCA lance une [consultation](#) sur le système d'indemnisation des investisseurs au Royaume-Uni – Le *Financial Services Compensation Scheme* (FSCS) est le "fonds d'indemnisation de dernier ressort" du Royaume-Uni pour les clients des entreprises de services financiers agréées. Il verse des indemnités lorsque certaines entreprises de services financiers agréées ne sont pas en mesure, ou risquent de ne pas être en mesure, de faire face aux demandes d'indemnisation qui leur sont adressées. Le financement de ce fonds étant lié à des prélèvements sur les entreprises du secteur financier, il y a eu de nombreuses réclamations sur leur coût supposé élevé, qui est donc un axe de la consultation. La FCA discute également de l'opportunité d'étendre la couverture aux fonds étrangers gérés au Royaume-Uni, étant donné que de nombreux fonds européens sont gérés au Royaume-Uni mais domiciliés dans l'UE et sont donc actuellement exclus de la couverture. Le champ d'application du FSCS pourrait également être réduit pour se rapprocher de ce qui se fait dans d'autres juridictions. La consultation est ouverte jusqu'au 04 mars 2022.

2 Banques et assurances

La Banque d'Angleterre (BoE) a ouvert une [facilité de dépôt non rémunérée](#) (ALF), cohérente avec la charia, pour les banques islamiques – La banque centrale est la première à proposer cet outil dans le monde occidental. [Annoncée](#) en décembre 2020, la facilité est conçue pour fournir aux banques qui ne peuvent pas payer ou recevoir d'intérêts une capacité similaire à celle des autres banques commerciales à déposer des fonds auprès de la Banque d'Angleterre. Avec les restrictions d'utilisations de certains actifs attachées à la finance islamique, les banques n'avaient auparavant qu'un accès restreint à des actifs liquides de hautes qualités pour pouvoir répondre aux exigences de Bâle 3. Dans le cadre du modèle ALF, les dépôts des participants sont garantis par un fonds de titres de haute qualité conformes à la charia, appelés *sukuk*. Le rendement de ces instruments, net des coûts d'exploitation, sera versé aux déposants à la place des intérêts.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Service Économique Régional de Londres
Rédacteurs : Raphaël Bigio, Quentin Bon, Jeanne Louffar, et
Sophia Milliaud
Revu par Thomas Ernoult
Pour s'abonner : londres@dgtresor.gouv.fr